

“ Pour construire un projet professionnel épanouissant et motivant, il est essentiel de bien se connaître, d'identifier les secteurs d'activité qui vous attirent et qui sont porteurs. Le bilan de compétences est une étape clé dans ce processus. Il permet de faire le point sur vos aptitudes, vos compétences, et de mettre en place un plan d'action concret pour atteindre vos objectifs.

Le bilan que je vous propose vous aide à mieux vous connaître, sur le plan personnel et professionnel. Vous évaluerez alors votre potentiel sur le marché et à identifier vos axes de différenciation, en particulier dans un projet de reconversion. Vous serez ainsi prêt à passer à l'action pour concrétiser votre futur professionnel.

L'idée est aussi de prendre du recul, d'utiliser vos forces pour l'avenir, tout en prenant conscience de vos faiblesses pour lever les éventuelles barrières.”

Sylvie Bellard-Hilaire

OBJECTIFS

- Évaluer ses compétences (savoirs, savoir-faire et savoir-être)
- Analyser son parcours professionnel pour envisager ou non une reconversion en lien avec son territoire d'activité et/ou de vie
- Structurer son projet professionnel et de vie personnelle
- Définir son projet de formation

Le bilan de compétences est un moment privilégié pour penser à vous, à votre réussite et à votre épanouissement pour prendre des décisions éclairées quant à votre carrière ou votre projet professionnel.



POINTS FORTS

- Consultante expérimentée entretiens et analyse (expérience RH)
- Consultante disposant d'une très large connaissance des secteurs d'activité économique (accompagnement problématiques entreprises)
- Un bilan possible en distanciel comme en présentiel

Sylvie Bellard-Hilaire – Boost My Digital
 32, rue Pechestier – 31130 Fonsegrives – France
 Siret : 801 944 943 00019 - APE : 7021Z
 TVA Intracommunautaire FR 04 801944943
 Organisme de Formation enregistré sous le n°76310855531
 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.
 +33(0) 6 70 00 57 46 – contact@boostmydigital.com

UN BILAN EN 3 PHASES

PHASE 1 - PRELIMINAIRE

- Analyser la demande et les attentes du bénéficiaire volontaire
- Comprendre le déroulement et les objectifs du Bilan de Compétences
- Déterminer le format le plus adapté au bénéficiaire
- Définir conjointement les modalités de déroulement du bilan

PHASE 2 - INVESTIGATION

- Travailler sur les savoir, savoir-faire et savoir-être
- Identifier les compétences transférables, motivations et pistes de progression
- Déterminer les possibilités d'évolution professionnelle et /ou vérifier la pertinence du projet professionnel en regard avec les secteurs d'activité considérés, leurs réalités, leurs besoins et le territoire de vie du bénéficiaire
- Identifier les besoins de formations ou d'autres alternatives (validation des acquis de l'expérience par exemple...)
- Définir un plan d'action

PHASE 3 - CONCLUSION

- Partager les résultats et l'analyse détaillés de la phase d'investigation.
- Concrétiser la relation entre les compétences professionnelles et personnelles et les projets d'évolution professionnelle
- Élaborer la stratégie professionnelle et les principales étapes à mettre en œuvre
- Rédiger en co-construction avec le bénéficiaire, le document de synthèse comprenant les éléments précédents. Le bénéficiaire sera le seul destinataire de ce document (sauf accord contraire de ce dernier)
- Prévoir un entretien de suivi 6 mois après la fin du bilan

Sylvie Bellard-Hilaire – Boost My Digital
32, rue Pechestier – 31130 Fonsegrives – France
Siret : 801 944 943 00019 - APE : 7021Z
TVA Intracommunautaire FR 04 801944943
Organisme de Formation enregistré sous le n°76310855531
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.
+33(0) 6 70 00 57 46 – contact@boostmydigital.com



Finançable par le
Compte Personnel de
Formation (CPF) ou
par fonds propres ou
autres financements.

Méthodes pédagogiques : les méthodes d'entretiens semi-directifs et non-directifs permettent de structurer les échanges en face à face (en présentiel ou à distance).

Outils déployés
Fiche d'Analyse Partagée de la Situation et Évaluation (APSE) et Livret du bénéficiaire
Questionnaires
Fiche outils

Document de synthèse, co-construit, qui sera la propriété exclusive du bénéficiaire et indiquera les circonstances du bilan, le projet défini, les compétences, aptitudes et le plan d'action établi.
CV, profil réseaux sociaux...

Le bilan et sa progression dans les trois phases sont adaptés aux niveaux et aux attentes des bénéficiaires

Co-rédaction des documents partagés (Fiche APS, Livret du Bénéficiaire, document de synthèse...)

Le document de synthèse, co-construit avec le bénéficiaire est remis et commenté au bénéficiaire du bilan

à distanciel : plateforme dédiée sécurisée (Teams, Zoom, Google Meet). Le consultant assure l'assistance technique et pédagogique
en présentiel : (lieu tiers à déterminer)

Durée : 14 heures (face à face avec le consultant)
La durée maximale du bilan de compétences, comprenant le travail individuel du bénéficiaire, ne peut excéder 24 heures
Contractualisation avec le bénéficiaire du bilan de compétences. La prestation, après acceptation du devis et signature de la convention de bilan de compétences, peut démarrer après un délai minimum de 14 jours calendaires. En pratique, le délai moyen d'accès est de 15 jours, selon les disponibilités des parties.

L'offre de service présentée est accessible à tout public.

Pour tout point de vigilance à exprimer au formateur (personnes en situation de handicap, impératifs horaires,...) contactez-nous.

Consultante stratégie digitale & IA

Voir site web : <https://boostmydigital.com>

Conditions générales de vente en ligne sur
<https://boostmydigital.com>
Règlement intérieur disponible sur demande